

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 81 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Une allocution de Saint Père le Pape Léon XIII aux prélats qui s'étaient rendus à Rome pour les fêtes de la canonisation.—Approbation de Notre Saint-Père le Pape, quant à la publication du nouveau journal français publié à Rome ;—Profession de foi du comité de direction du "Journal de Rome."—L'aveugle et la paralytique.—Mgr l'Evêque de Sherbrooke condamne les sociétés secrètes, sous le nom de "Forestiers."—Procès de béatification de Mousigneur de Laval, premier évêque de Québec.—Loterie nationale dans la province de Québec, au profit de la colonisation.

Causerie Agricole : Etude sur le fonctionnement et l'organisation des fromageries et des beurrieres: Quelques considérations sur cette importante industrie.—Barattes américaines.—Appareil pour faire crêmer le lait.—Appareils de Whitman et Barrel ; A. S. Benner's Improved Creamery Apparatus.

Correspondance : Causerie agricole donnée aux Trois-Pistoles, par M. B. Lippens.—Utilité des conférences ou causeries agricoles ; nous devrions faire en sorte qu'elles soient plus nombreuses, et pour cela ne pas entraver ceux qui se sentiraient le dévouement d'y contribuer.

Sujets divers : La fromagerie à St-Roch des Aulnaies ; ses directeurs.—Fers laissés longtemps aux pieds des chevaux.

Choses et autres : La colonisation dans le canton de Dorset.—Précaution avantageuse à prendre pour la vente de pommes à l'étranger.—Comparaisons morales: Pourquoi dit-on que la neige est avantageuse à la terre ?

Recettes : Remède contre les coupures, écorchures et meurtrissures.—"Onguent de la mère" contre les gros boutons du visage.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevriions au-delà de mille piastres: ce qui serait une bonne subvénie dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Une allocution de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Voici, d'après le Journal de Rome, la traduction de l'allocution adressée par Notre Souverain Pontife Léon XIII, aux vénérables prélats qui s'étaient rendus à Rome pour les fêtes de la canonisation dont il a été fait mention dans notre dernière revue :

Vénérables frères,

La souveraine consolation que Nous ont procurée les cérémonies solennelles accomplies avec votre concours, s'accroît et est portée pour ainsi dire, à son comble, en ce jour, pendant que Nous vous voyons réunis en si grand nombre autour de Nous et que Nous considérons les graves et les sages paroles qui expliquent la cause et le motif de votre présence. C'est, en effet, la foi et l'attachement envers le Vicaire de Jésus Christ qui vous ont tous et chacun de vous ; et, sur le point de rentrer dans vos diocèses, vous avez estimé que vous ne pourriez y retourner sous de meilleurs auspices qu'après avoir renouvelé le témoignage de votre fidélité envers Nous. C'est là un indice manifeste de la bonté de Dieu et un motif tout particulier de consolation au milieu de Nos épreuves. Il ne peut nous arriver, en effet, rien de plus satisfaisant et de plus désirable que de voir les évêques des différentes églises particulières s'unir à Nous dans la plus entière concorde, pour n'avoir avec Nous qu'une volonté et un jugement, non-seulement par devoir de leur charge, mais aussi par un désir de communication spontanée et joyeuse à Nos souffrances.

Dans cette union intime, dans ce concert unanime des esprits, se reflètent l'image et la forme de l'unité admirable et vraiment divine d'où l'Eglise catholique tire sa force et son énergie, au point de forcer ses adversaires mêmes à admirer son incomparable grandeur.

Pour cette cause, Nous rendons des actions de grâces à Dieu qui est si riche en miséricorde, et, à l'exemple de son Fils, nous lui demandons ardemment que tous